



« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »  
 Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais



Avant l'orage. Rustrel le 13 juin

## LE MOT DU MAIRE Pierre TARTANSON

### Chers amis Rustréliens,

Le métier de Maire est un métier difficile. Surtout dans une petite commune rurale où l'édile a décidé d'être toujours disponible et se trouve donc en première ligne...

Comme à RUSTREL !

Métier difficile, non pas tant dans les rapports avec l'administration et la bonne marche des « affaires » du village (l'expérience vient avec les années, et je suis épaulé par des professionnels), mais dans les rapports avec les administrés, tant il est difficile de satisfaire les demandes (elles sont en général justifiées mais il y a de plus en plus de récriminations !) de tous les habitants d'autant qu'elles sont souvent contradictoires.

Il y a ceux qui, pour des raisons professionnelles, veulent des places de parking au centre du village et ceux qui, pour leur tranquillité, voudraient les éloigner en périphérie.

Ceux qui déplorent l'état des chemins mais qui, une fois ceux-ci remis en état, craignent que les gens y roulent trop vite.

Ceux qui se plaignent du bruit des enfants que les parents ont envoyé jouer dans la rue et ceux qui aspirent à un peu plus de calme.

Ceux qui ont décidé de vivre à la campagne mais qui ne supportent pas ce qui va ●●●

avec : les conséquences des intempéries, des activités agricoles, la proximité de la flore et de la faune avec l'herbe qui pousse, les chiens qui aboient (non ! la caravane ne passe pas, mais l'été il y a les promenades en calèche et les chevaux qui laissent du crottin...), les incursions de sangliers, les renards... le loup.

Ceux qui se disent respectueux des lois mais qui ne supportent pas les contraintes légales et ont tendance à vouloir s'y soustraire, en matière d'urbanisme par exemple.

Ceux qui se plaignent du manque de propreté de certains lieux du village et ceux qui y déposent des objets encombrants ou des déchets verts (que les employés doivent évacuer alors que ce n'est pas leur travail). Et ceux qui ont des convictions écologiques et qui demandent plus de mesures dans ce sens, alors que certains se refusent toujours au tri des déchets dans les bacs mis à leur disposition.

Ceux qui laissent leurs chiens faire « leurs besoins » dans les rues, sur le stade ou s'ébrouer dans les fontaines publiques sans s'en inquiéter outre mesure, alors que d'autres s'en offusquent et viennent s'en plaindre à la Mairie.

Et ceux encore qui se plaignent avec juste raison de la vitesse exagérée des véhicules dans le village et d'autres qui dénoncent l'institution d'une « zone 30 »... et que dire des relevés des radars pédagogiques où apparaissent souvent des vitesses supérieures à 100 km/h !

Et, au sujet de l'école, ceux qui viennent, à tort ou à raison mais avec emphase, exposer à la Mairie leurs griefs contre le comportement de certains membres du corps enseignant à l'égard de leurs enfants (alors que le Maire, qui n'a aucun moyen d'évaluer la situation, ne peut qu'en référer à l'autorité de tutelle : l'inspection académique) et ceux qui, prenant fait et cause pour ledit corps enseignant, accusent l'édile de diffamation !

Mais que fait le Maire ?

Alors, que peut faire le Maire ?

Il ne peut satisfaire tout le monde. Sur un plan matériel, nos moyens financiers étant limités, il doit faire des arbitrages et des choix. Par ailleurs il ne dispose pas d'un pouvoir coercitif. Rappelons que, si le Maire a rang d'officier de police, il ne peut exercer directement cette fonction. Il doit faire appel à un personnel assermenté (police municipale, ce qui est difficilement envisageable à Rustrel, ou garde champêtre, ce qui est loin de faire l'unanimité !).

Alors, de bonnes paroles, prêcher la sagesse, la tolérance, essayer d'expliquer, de concilier, répéter encore et toujours les mêmes règles du savoir-vivre ensemble dans une commune... pour peu de résultats !

On constate parallèlement une agressivité, un défi à l'autorité, un égoïsme qui s'accroissent au fil des années. Cette situation n'est pas propre à Rustrel, et les médias s'en font régulièrement l'écho depuis quelques mois.

Alors, que pouvons-nous faire ?

Peut-être un peu d'introspection : bien sûr, aucun d'entre nous ne se reconnaîtra dans les exemples que je viens de mentionner ou, s'il se sent un tant soit peu concerné, il jugera que les faits n'ont pas été objectivement rapportés...

Mais quand même ! Ne participons-nous pas un peu à cette ambiance délétère ? Ne pouvons-nous pas, avant de réagir explosivement à des contrariétés, avoir un temps de réflexion évitant d'aller systématiquement au conflit ? Ne pouvons-nous pas dans notre conduite de tous les jours faire de petits efforts et, en cas de problème, en faire calme-



ment part à l'autorité municipale ?

Ces préconisations concernent bien évidemment tout le monde et également les élus, Maire compris.

Je nous souhaite malgré tout, un très bon été à Rustrel.



## ASSOCIATION VIVRE EN HARMONIE Nohémie ESCOFFIER

### Voyage du 6 Juin 2023

A 7h30, nous sommes partis, pour notre voyage du printemps, direction Anduze. Nous avons pris le « Petit Train à Vapeur des Cévennes » jusqu'à Saint Jean du Gard où nous avons déjeuné et retour jusqu'à la Bambouseraie. Au dire de tous nous avons passé une excellente journée.



### A VOS CALENDRIERS POUR LE PROCHAIN VOYAGE EN CAMARGUE

**Le vendredi 8 Septembre 2023**

Une croisière-repas au fil de l'eau.

**EMBARQUEMENT SUR LA PENICHE A AIGUES- MORTES**

**RESERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 22 AOUT**

Jocelyne RUBINI 06 84 35 41 66 - Nohémie ESCOFFIER 06 87 57 98 45

Départ de RUSTREL à 7 heures

PRIX DU VOYAGE 70€

**Venez nous rejoindre à l'Atelier des Couleurs**  
**Aquarelle, fusain, huile, acrylique**  
**Au presbytère tous les lundis de 14h à 17h.**



▶ Aux abords immédiats des bâtiments, enlever les arbres, les branches et les arbustes situés à moins de 3 m d'une ouverture ou d'un élément de charpente apparente.

▶ Enlever toute branche surplombant le toit.



▶ Enlever toute végétation intermédiaire entre le sol et la cime des arbres pour éviter toute superposition de strate

▶ La distance séparant deux îlots ou le houppier de l'arbre le plus proche ne peut être inférieure à 2 m.

▶ Enlever les bois morts, dépérissants ou dominés sans avenir.



▶ Enlever les arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 m des houppiers voisins (à l'exception des arbres d'une hauteur supérieure à 15 m élagués à 4 m minimum et sans végétation en sous-étage).

▶ Détruire la végétation herbacée et arbustive au ras du sol.

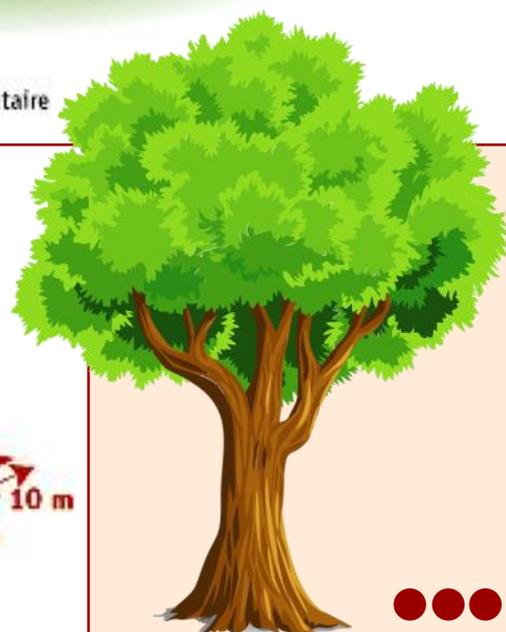
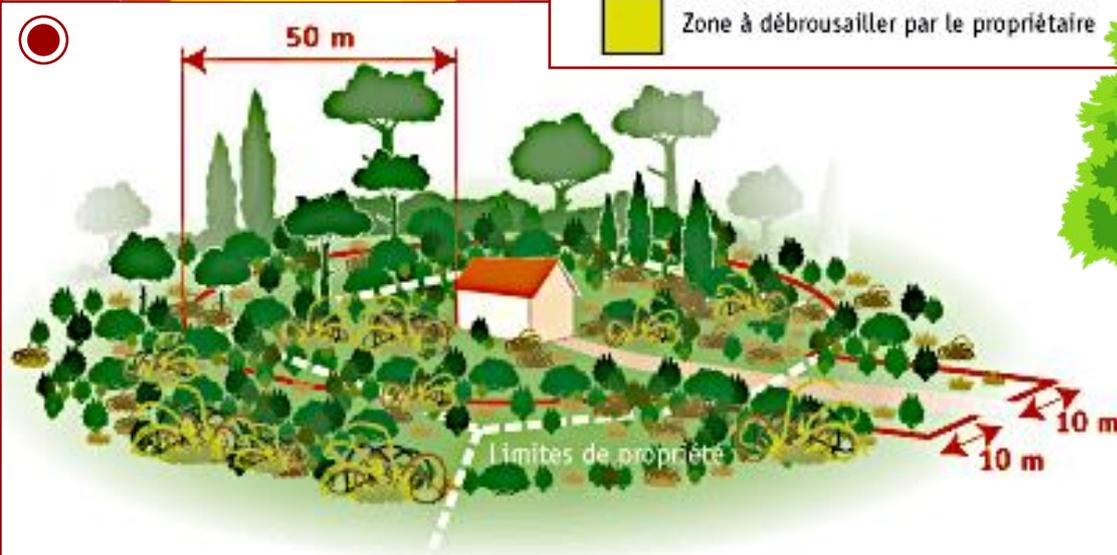
▶ Elaguer les arbres conservés jusqu'à une hauteur de 2 m minimum.

▶ A plus de 30 m de la construction, des îlots d'une surface de 50 m<sup>2</sup> maximum séparés de 5 m les uns des autres pourront être conservés

## LE DEBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LEGALE



Zone à débroussailler par le propriétaire



**Risque Feux  
de Forêt**

# ACCÈS RÉGLÉMENTÉ

Access regulation

**du 15 juin au 15 septembre**

From June 15 to September 15

Pour connaître les conditions d'accès :  
Daily information



**04 28 31 77 11**

[www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/](http://www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/)



Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €

En fonction du niveau de risque :

	<b>Risque « Vert » : accès et travaux possibles</b> Access and works are authorized	
	<b>Risque « Jaune » : accès et travaux possibles, mais recommandés le matin.</b> Access and works are authorized, preferably in the morning	
	<b>Risque « Rouge » : accès interdit toute la journée (sauf dérogation) ; travaux possibles de 5 h à 13 h</b> Access prohibited all day, works authorized from 5 am to 1 pm	
	<b>Risque « Rouge E » : accès et travaux interdits toute la journée.</b> Access and works prohibited all day	

Quel que soit le niveau de risque

	<b>Ne pas fumer</b>
	<b>Ne pas faire de feu</b>
	<b>Ne pas camper</b>
	<b>Ne pas circuler ou stationner sur les chemins forestiers</b>

**Vous êtes dans le massif :**  
You are in the forest

- |   |  |
|---|--|
| <input type="radio"/> <b>Bollène-Uchaux</b>                                       | <input type="radio"/> <b>Mont-Ventoux</b>              |
| <input type="radio"/> <b>Rasteau Cairanne</b>                                     | <input type="radio"/> <b>Monts de Vaucluse</b>         |
| <input type="radio"/> <b>Enclave des Papes</b>                                    | <input type="radio"/> <b>Petit Luberon</b>             |
| <input type="radio"/> <b>Vallée du Rhône</b>                                      | <input type="radio"/> <b>Grand Luberon</b>             |
| <input type="radio"/> <b>Plaines du Comtat</b>                                    | <input type="radio"/> <b>Vallée d'Apt</b>              |
| <input type="radio"/> <b>Dentelles de Montmirail et Collines du Pays Voconces</b> | <input type="radio"/> <b>Collines de basse Durance</b> |

**En cas d'incendie :**

- Alertez les sapeurs pompiers en composant le 112. Attention aux limites du réseau.
- Soyez le plus précis possible sur votre localisation et sur ce que vous voyez.
- Éloignez vous de la zone incendiée et ne restez pas dans l'axe de propagation



LA RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS Philippe ESCOFFIER



Le Monument aux Morts de notre commune avait grand besoin d'un toilettage en profondeur. La pierre était devenue grisâtre sous les assauts du temps et le lettrage des noms des malheureux disparus était de moins en moins lisible.

C'est au cours du mois d'Avril que l'entreprise AMIC à qui nous avons confié les travaux de restauration, a redonné à ce monument tout le lustre qu'il sied pour commémorer la mémoire de nos anciens combattants tombés pour la France. Cela fut prêt à temps pour la cérémonie du 8 Mai.

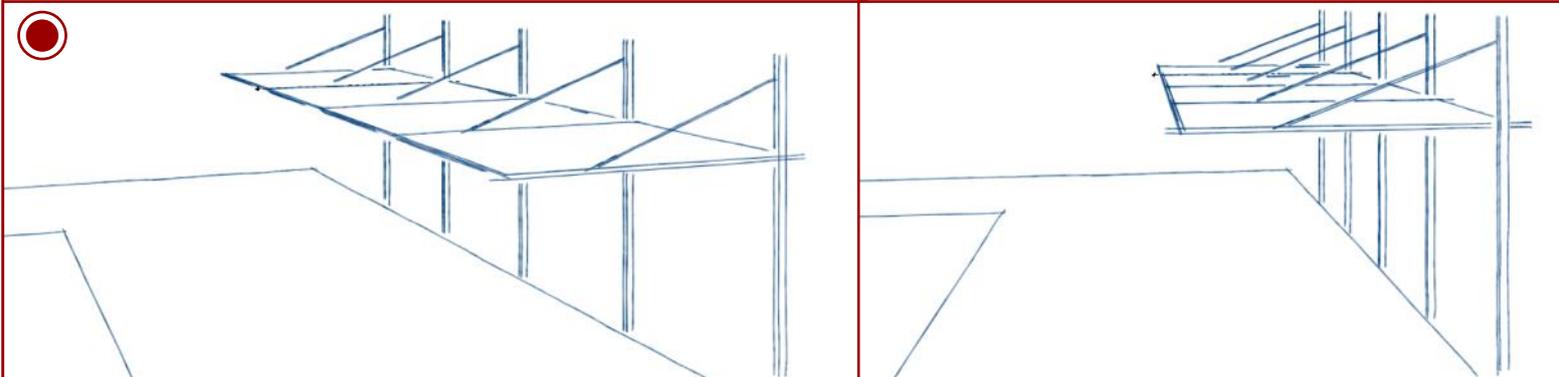
Le coût de ces travaux s'élève à environ 1 600€, l'Association des Amis du Patrimoine de Rustrel, en cours de renouvellement, se propose de prendre en charge ces frais dès lors qu'elle sera en mesure de le faire.

NUMEROS ET INFOS UTILES

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h	04 90 04 91 09 mail : <a href="mailto:mairierustrel@orange.fr">mairierustrel@orange.fr</a>
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 09h30 à 11h30	04 90 71 20 11
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
Bus intercommunal itinérant de services publics	20 Juillet et 17 Août de 8h30 à 12h30
Météo France Carpentras	04.90.63.69.60
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Cabinet infirmier Viens : 04.90.75.24.12

## BREVES Pierre TARTANSON

- Les employés municipaux ont maintenant terminé la mise en place des panneaux des noms de rue dans le cadre de la campagne de numérotation métrique, et de panneaux « Parking » supplémentaires.
- Chacun peut retrouver la numérotation sur le site de Rustrel, <https://www.rustrel.fr> de son domicile ou à défaut en faire la demande au secrétariat de la Mairie.
- L'évacuation de l'eau de la fontaine de Briegne pose de gros problèmes en raison de sa composition. Elle favorise des dépôts qui créent par place une obstruction quasi complète de la tuyauterie. D'où les travaux en cours de mise à nu et d'ouvertures étagées des canalisations rue de Briegne et sur le sentier le long de l'école.
- Le récent cuvelage de la piscine a tendance à se fissurer par endroits. L'entreprise met en cause l'alternance - qui n'aurait pas dû être (mais cela ne nous avait pas été précisé de vive voix) - entre la vidange du bassin en fin de saison et son remplissage en juin. Il va falloir la garder remplie en hiver.
- Autre mauvaise nouvelle au sujet de la piscine : les deux moteurs de la machinerie n'ont pas démarré lors de leur récente remise en route. Si l'un a pu être réparé, l'autre a dû être changé !
- La canicule de l'été dernier a démontré l'utilité d'une nouvelle tonnelle à la piscine avant l'ouverture de la saison.  
C'est Alexandre JOUVAL qui a été chargé de la confectionner d'après des dessins de Laurent REYNIER.



- Les stores de l'école présentent des malfaçons qui les rendent progressivement inutilisables. L'installateur est aux abonnés absents. Deux entreprises consultées ont préconisé des remplacements purs et simples. Jusqu'à ce qu'un astucieux bricoleur fasse le bon diagnostic et réalise gratuitement les pièces qui permettent de les réparer !
- Après de nombreuses péripéties et avec l'aide de la Direction des Finances Publiques, la Commune a enfin pu obtenir, par saisie bancaire, le règlement de l'arriéré de 4 ans de la production d'électricité que nous vendons à EDF, soit environ 24.000 €.
- Alain CASTOR a bien voulu rendre un nouveau service désintéressé à la Commune en allant régulariser au tractopelle la chaussée du chemin de Chanteron, détérioré par des « nids de poules ».
- Notre Espace Socio-culturel est depuis peu équipé d'une sonorisation digne du lieu. Son système de réglage à distance par une tablette ou un téléphone portable permet de la mettre à la disposition des utilisateurs sans risque notable de détérioration du matériel.



- Le composteur de Briegne a été inauguré le 25 avril par le « Maître composteur » du SIRTOM en présence des habitants du quartier. A cette occasion, ils ont pu recevoir toutes les informations nécessaires concernant le traitement de leurs déchets organiques et la manière d'en récupérer un amendement très utile pour leurs plantations et leurs cultures.
- Nous avons été entendus par les commissaires enquêteurs dans le cadre de la rédaction du Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Il a été pris bonne note de nos revendications au sujet de l'inondabilité du centre village. Seront-elles suivies d'effet ?
- A l'occasion des commémorations du 8 mai, nous avons « inauguré » le Monument aux Morts récemment rénové. Les travaux effectués par l'entreprise AMIC étaient devenus nécessaires pour redonner toute sa dignité à ce symbole du sacrifice de nos anciens.
- Faute de mieux pour l'instant, notre ancienne salle des fêtes qui héberge temporairement le ping-pong club d'Apt, va permettre à l'association EMALA qui prête du matériel aux écoles des communes rurales d'en stocker une partie dans ses dépendances.
- La CCPAL n'a prévu au budget 2023 que 70.000 € pour la station d'épuration d'Istrane. Renseignements pris, il ne s'agit que du financement des frais d'études. Autant dire que sa construction n'est pas pour demain... ni l'assainissement de Bouvène qui en dépend.
- Des enfants turbulents dans la Grand-Rue... Le Maire a adressé un courrier aux riverains pour demander à chacun un peu de tolérance. Il faut bien sûr que les parents exigent de leurs enfants le respect de certains principes, et que tous nous acceptions dans ces conditions les jeux que les jeunes de notre village y ont toujours pratiqués... avant de grandir et de passer à autre chose !
- A la suite des demandes insistantes des commerçants, des places de parking ont été ouvertes sous les toilettes publiques. Rapidement colonisés par les camping-cars, ces emplacements ont dû être interdits par affichage à ce type de véhicule.
- Par décision préfectorale la Commune de Rustrel bénéficie du régime « catastrophe naturelle » pour la sécheresse de l'année dernière et ses conséquences sévères sur certaines habitations.
- M. SIMONNEAU du SEDEL (PNRL) a fait pour nous le mois dernier le « Bilan Energie » des bâtiments communaux. Il concerne nos consommations d'électricité et d'eau. Ce bilan nous permet d'apprécier les résultats des efforts des dernières années et nous donne des pistes pour des économies futures.
- Plusieurs permis de construire dans le centre village sont dénoncés de manière répétitive par l'Architecte des Bâtiments de France sans que l'on comprenne véritablement ses préconisations. Le Maire lui a donc demandé de bien vouloir venir sur place pour faire ensemble le point sur les aménagements à venir.
- Le département de Vaucluse finance des installations de parking pour vélos (arceaux). Nous avons décidé d'en installer un sur le parking au-dessus de la piscine.
- Peut-être en raison de la pluviométrie (240 mm en 1 mois et demi) mais surtout du passage d'un gros camion, un mur de soutènement du chemin de l'olivier a cédé. Alain CASTOR a pu réaliser des travaux en urgence pour rétablir un passage en sécurité. Ce chemin va être interdit aux plus de 3,5 T.



## PASSAGE EN 6ème Ghislaine PEY



Cette année, 11 enfants de l'école passent du CM2 au collège.

Le vendredi 30 juin à 18h30 a eu lieu à l'Espace Socio Culturel la cérémonie de remise des calculettes à ces enfants en présence du Maire, Pierre Tartanson, de la Directrice, Angèle Dereuder, des parents, suivie d'un petit apéritif.

Tel un passage initiatique, le maire offre, sur ses propres deniers, une calculette à chaque enfant car il s'agit d'un tournant important dans la vie d'un élève et de ses parents. Dans son discours, Pierre Tartanson met en lumière les bouleversements atten-

us mais aussi l'apprentissage d'une nouvelle autonomie à acquérir.

Avec beaucoup d'émotion, Angèle Dereuder dit un grand MERCI à ces enfants pour tous les moments partagés et les accompagne de sa confiance.

S'il y a beaucoup de fierté mêlée d'inquiétude pour un enfant à passer en 6ème, chacun gardera cependant beaucoup de nostalgie pour notre école de Rustrel. Ceux qui y sont passés en témoignent tous ! Et ceux qui ont connu également l'ancienne école l'adorent tout autant ! Et oui...la 6ème marque un peu la fin de l'insouciance...



## LES AMIS DU PATRIMOINE, DE NOUVELLES PERSPECTIVES Philippe ESCOFFIER

Après avoir pu réunir un maximum d'éléments issus du travail considérable effectué par nos érudits prédécesseurs, un nouveau bureau a pu être constitué afin de tenter de poursuivre l'œuvre.

Une première réunion le 27 mai à l'Espace Socio-Culturel n'a réuni qu'un faible nombre de participants, car la liste des adhérents n'a pu être exploitée de manière satisfaisante, ce dont nous nous excusons. Néanmoins, les personnes présentes ont pu élire un nouveau bureau qui a encaissé les premières adhésions et esquissé les actions à entreprendre.

A l'heure où sont écrites ces lignes, dès que l'inscription en Préfecture sera actée, le président et la trésorière pourront ouvrir un compte à la Banque Postale.

Un long travail de recensement des anciens membres est en cours de finalisation. A l'issue, une nouvelle assemblée sera invitée à se réunir en grand nombre dans le but de redonner une dynamique à cette association majeure de notre commune.

Si des lecteurs sont intéressés par cette initiative, c'est avec plaisir que nous les accueillerons. Vous pouvez nous contacter par courriel :

[n.ph.escoffier@gmail.com](mailto:n.ph.escoffier@gmail.com), [danieljean84@orange.fr](mailto:danieljean84@orange.fr), [sarajanetartanson@yahoo.fr](mailto:sarajanetartanson@yahoo.fr)

EXPOSITION DE PEINTURES DE MARIO ROFFLER **Martina KRAMER**

Un évènement marquant de ce printemps a été l'exposition de peintures de Mario Roffler. Installé à Rustrel depuis 1978, ce peintre exceptionnel montre ses expositions ces derniers vingt ans toujours au mois de mai dans sa propre galerie, dans le Quartier Briegne. Cette année l'exposition a eu un grand succès en accueillant plusieurs centaines de visiteurs en quelques semaines ! Très bien annoncée dans tout le Pays d'Apt et au-delà, l'exposition a attiré non seulement des rustréliens et des connaisseurs de la peinture de Mario Roffler, mais aussi un très grand nombre de nouveaux visiteurs qui ont pu découvrir et admirer ses nouvelles œuvres étonnantes, réalisées avec une maîtrise parfaite.



■ ■ ■ ■ ■

**DANS LES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL 15 AVRIL AU 15 JUILLET 2023**
**M**ARIAGES

- Nathalie MELON et Eric GASSIN le 03/06/2023, à (Roussillon).

**D**ECES

- Odette CRESPO, décédée le 25 avril 2023, à l'âge de 96 ans.
- Violette BENOIT veuve RUBINI, décédée le 7 mai 2023, à l'âge de 91 ans.
- Michel JULLIEN, décédé le 19 mai 2023, à l'âge de 86 ans.
- Laure FABRE veuve GARCIN, décédée le 23 mai 2023, à l'âge de 97 ans.

## PISCINE 2023 Ghislaine PEY

La piscine a ouvert le dimanche 2 juillet et fermera ses portes le dimanche 27 août. Comme à l'accoutumée, l'entrée est gratuite ces 2 jours.

Les tarifs restent inchangés à savoir 4,50€ entrée adulte, 2,50€ entrée enfant, abonnement adulte 35€, abonnement enfant 20€. Comme prévu, l'accueil a été rafraîchi pour être en harmonie avec la piscine et plus agréable pour les agents d'accueil. Pour l'ombrage, une tonnelle a été dessinée par Laurent REYNIER et réalisée par Alexandre JOUVAL. Les fondations ont

été coulées par l'entreprise d'Antony GARCIA. Autoportée, elle sera plus élégante et n'abîmera pas l'intégrité des plages. Nous devrions passer un bel été rafraîchissant dans cet environnement avec Hervé (maître nageur), Gaïa (Juillet) et Cédric (Août) aux manettes. Pour compléter le programme, vous pourrez suivre avec Fanny du 5 Juillet au 02 août inclus des séances d'aqua-fitness le mercredi à 10h et à 18h15 (5€ la séance, entrée piscine 2,50€, téléphone Fanny 06 59 02 54 98) et des cours de natation auprès d'Hervé (renseignements au 06 45 46 72 49).



*Etayage de la tonnelle le temps de sa fixation.*



## INITIATION AU FOOTBALL Pierre TARTANSON

Laurent TARANTE a terminé sa 6ème année d'initiation au football pour les jeunes de Rustrel par un après-midi piscine dans la joie et la bonne humeur.

Lolo, Fifi et Nat souhaitent de bonnes vacances à tous et donnent rendez-vous à l'année prochaine.



## CET ETE A RUSTREL

### A L'ESPACE SOCIOCULTUREL

- **13 Juillet à 18h – CONFÉRENCE « Bons gestes au quotidien »**  
Par Dr Denis Matter
- **15-21 Juillet – Stage de DANSE CONTACT-IMPROVISATION**  
Ouvert au public tous les soirs à 21h  
(Renseignements : 06 66 12 43 65)
- **24-28 Juillet – Stage de THÉÂTRE POUR ENFANTS, de 7 à 11 ans**  
(Renseignements : 06 26 91 71 84)
- **2 Septembre – 20h30 CONCERT YOR PFEIFFER ET CAMILLE MANDINEAU**
- **16/17 Septembre – JOURNÉES DU PATRIMOINE, avec Dominique Bel**  
Samedi à 13h50 – Découverte des Hauts fourneaux (balade 1h30)  
Dimanche à 10h30 – Conférence « Celtes et Oppida du Luberon et de Haute Provence »

### SUR LA PLACE DE LA FETE

- **29 Juillet – FÊTE BELGE** (Menus Spécial Fête aux trois restaurants de la Place)  
21h – Concert du groupe British Legend
- **14 Août – CINÉ EN PLEIN AIR**  
20h – « Un moment de rêve en vidéo » (les spectateurs filmés)  
20h30 – « Les étoiles du court métrage »  
(documentaires, dessins animés et fictions)
- **20 Août – NOUVELLE FETE DE L'OCRE à RUSTREL**
- **3 Septembre FETE DES ASSOCIATIONS**

### A L'AMPHITHEATRE DU CHATEAU

- **25 Août à 20h30 – CONCERT DE JAZZ** par les stagiaires de "Jazz en Provence"



**TRAVAUX DE VOIRIE SUR LE CHEMIN DE LA POSTE Philippe ESCOFFIER**

**C**'est au cours de la dernière semaine du mois de mai que les travaux de rénovation du Chemin de la Poste ont débuté. Sur la portion la plus utilisée dans le cadre de la fréquentation touristique du Colorado de Rustrel, à savoir de la départementale 22 jusqu'au terrain « Cornet », il a été procédé à la réfection de la chaussée. Après rectification et compactage du fondement, un revêtement bicouche a été déposé. Le traitement du pluvial a quant à lui été entièrement repensé afin de préserver la voirie. La mise en place de buses a facilité les accès au restaurant « les Milles Couleurs » et à l'aire des conteneurs d'ordures ménagères. Cependant, la conduite de ces travaux a été fortement perturbée par d'intenses intempéries et par la circulation intempestive de visiteurs indisciplinés. Les délais pratiquement respectés pour l'ensemble de ces travaux a tenu de la gageure, car il convenait de n'impacter qu'au minimum l'activité de l'Association du Colorado de Rustrel. Merci aux équipes de l'entreprise SRMV pour leur professionnalisme.

**LE COLORADO ET LES RUSTRELIENS Anne-Marie LOISON**

**L**'association de La Rustrelienne est heureuse de vous annoncer une nouvelle édition de sa course en 2024. Elle fera son Assemblée Générale le 21 juillet à 18 h en mairie et a besoin de volontaires pour la soutenir. Si vous souhaitez vous investir et apporter votre aide, prenez note de cette date. Sportivement,

**20 AOUT NOUVELLE FETE DE L'OCRE A RUSTREL Yann MIRAUCOURT**

**U**ne visite gratuite sous forme de tombola, sera offerte sur quatre sites ocriers: le Colorado provençal, le sentier des Ocres à Roussillon, les mines de Bruoux à Gargas, l'Ôkhra écomusée de l'ocre de Roussillon. Une conférence sur l'ocre aura lieu à 10h30 à l'espace socio-culturel. Sur la place du village, se tiendront un atelier de peinture de farine ou peinture suédoise, une animation musicale par les petits tambours et des chants provençaux, ainsi qu'un marché de producteurs locaux toute la journée. Pour tous renseignements : 06 70 08 94 13 comité des fêtes de Rustrel.

L'ESPACE SOCIO CULTUREL **Martina KRAMER**

Les évènements et les animations à l'ESC ont commencé mi-mars, et quelques mois plus tard c'est un plaisir de constater que le public a été nombreux à suivre ces rendez-vous à la fois culturels et sociaux, et que notre nouvelle salle polyvalente prend vie.

Il est important de dire que toutes ces manifestations ont pu être réalisées grâce au bénévolat de quelques personnes dévouées qui en assurent l'organisation et l'accueil. Leur engagement pour rendre ce lieu convivial est essentiel : grand merci à chacun !

Nous avons eu de la chance de bénéficier des évènements proposés par plusieurs associations de Rustrel, et par nos partenaires au niveau local et au niveau de la Communauté des communes, dont le Conservatoire de musique ou le Laboratoire souterrain à bas bruit, ainsi que d'autres propositions de conférences gratuites et ouvertes à tous.

Voici quelques images du dernier trimestre :



Duo Caravelle



Concert Because we are

Concert Ioanes



Conférence LSBB



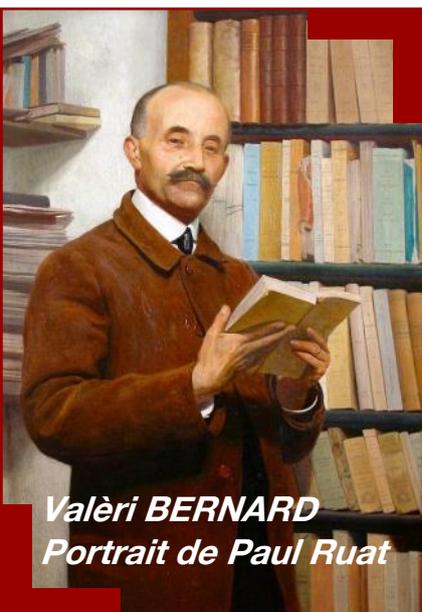
Conférence plantes médicinales

Si vous souhaitez être informé des événements à l'Espace socio culturel, merci de nous envoyer votre contact mail à l'adresse : [esc.rustrel@gmail.com](mailto:esc.rustrel@gmail.com)

Soirée balkanique



La salle de l'ESC a également accueilli une belle soirée familiale ; la projection d'un film réalisé dans le cadre scolaire, où les enfants prenaient le rôle de journalistes dans une enquête archéologique menée lors d'une expédition à Buou ! Une formidable réalisation, grâce aux enseignants, pour la joie de tous les enfants de l'école et leurs parents.



Valèri BERNARD  
Portrait de Paul Ruat

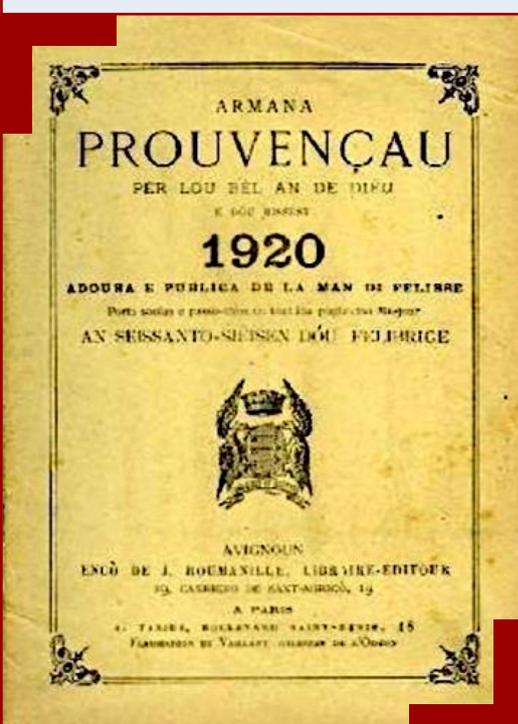
C'est un très joli poème d'amour, bien sûr écrit en provençal académique. Il a la particularité d'être traduit de la langue arménienne (Garabed Vosguian) par Valèri BERNARD pour l'Almanach Provençal de 1920 ! Ce dernier, poète, Marseillais de naissance (1860-1936), mais d'une famille avignonnaise, était également peintre, écrivain et graveur ! Il a participé à la renaissance et à l'unification de la langue provençale et il fut « Capoulié du Félibrige » entre 1909 et 1919.

### « Moun secrèt »

Ni à l'aucèu, ni au vènt ai dit que t'amavo. « Parlo ! » m'a demanda la mar inmènso ; noun ai dubert moun cor à la mar.

l flour noun ai parla de tu, is estello ni-mai. À la luno noun i'ai dit coume es nas-cu toun amour dins aquéu cor abrasama.

Pamens l'aucèu, lis estello, lou vènt, la flour, la mar e la luno me parlon de tu, tre lou moumen que t'ai couneigu. »



### Mon secret

Ni à l'oiseau, ni au vent je n'ai dit que je t'aimais. « Parle ! » m'a demandé la mer immense ; je n'ai pas ouvert mon cœur à la mer.

Aux fleurs, je n'ai pas parlé de toi, aux étoiles non plus. Je n'ai pas dit à la lune comment est né mon amour pour toi dans ce cœur enflammé de désir.

Pourtant l'oiseau, les étoiles, le vent, la fleur, la mer et la lune me parlent de toi, depuis l'instant où je t'ai connue.